



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureau du Grand Conseil

SÉANCE DU GRAND CONSEIL DE MARDI 21 JUIN 2016

Enfances volées et personnes détenues administrativement : un acte symbolique fort du Grand Conseil pour les victimes

Le Grand Conseil a accepté le rapport du Conseil d'État répondant aux postulats des députés Jean-Michel Dolivo sur l'internement administratif et Josée Martin sur la sauvegarde des archives des enfances volées. Il a fait sienne la conclusion du rapport selon laquelle « le Conseil d'État peut se considérer comme étant naturellement lié par les excuses demandées par Mme la conseillère fédérale Sommaruga au nom des autorités de notre pays aux victimes de ces pratiques ».

Le Grand Conseil a ainsi solennellement rendu hommage aux victimes. Les mesures individuelles et collectives prises par les autorités vaudoises leur permettent de s'acquitter de leur devoir de mémoire et de rendre leur dignité aux victimes. Par sa décision, le Grand Conseil a également donné un signal fort afin que de pareils faits ne se répètent plus à l'avenir.

Dans son allocution, la présidente du Grand Conseil a souligné l'émotion qui a empreint les discussions du Grand Conseil. Exprimant, au nom des autorités vaudoises, des excuses sincères et solennelles aux victimes des mesures coercitives à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux ordonnés dans les années trente à huitante, elle a répété l'engagement de l'État à continuer le travail entamé avec conscience et diligence, adressant un message fort aux victimes, en leur disant qu'à partir de ce jour, le Grand Conseil est lié par les excuses officielles qui leur ont été adressées.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 juin 2016

Roxanne Meyer Keller, présidente du Grand Conseil, 079 310 64 75, roxanne.meyer-keller@gc.vd.ch